

Image not found or type unknown



Indemnisation animation annulée

Par **Joëlle 51400**, le **03/05/2022** à **13:33**

On m'a annoncé l'annulation de mon animation commerciale de 5 jours, ce matin en arrivant sur mon lieu de travail. Comment dois-je être indemnisée ? J'ai bloqué mes 5 jours pour rien

[quote]

les conditions générales d'utilisation du site indiquent que les messages doivent comporter des formules de politesse !!!

[/quote]